

Fiche technique

TAIFEN®

Fongicide liquide à action préventive contre l'oïdium, les champignons pathogènes responsables des taches foliaires, les rhizoctonia, les sclérotinioses dans les cultures maraîchères ainsi que dans les pommes de terre et les fraises.

Matières actives: 75 g/l fluxapyroxade
50 g/l difénoconazole

Formulation: Concentré en suspension (SC)

Avec les deux applications respectives de **TAIFEN** et **Amistar** ainsi que l'utilisation du métiram dans la lutte contre le mildiou, toutes les matières actives possibles spécifiques à la lutte contre l'alternariose sont positionnée dans le plan de traitement.

EMPLOI:

POMMES DE TERRE:

Dosage: 0,75 l/ha

Contre l'alternariose
(*Alternaria* spp.)

Délai d'attente: 2 semaines. 1 semaine pour les pommes de terre primeurs.

SPa 1 : Pour éviter le développement de résistance, traiter au maximum 4 fois par culture avec des produits appartenant au groupe de substances actives FRAC n° 3 (DeMethylation Inhibitors, DMI = inhibiteurs de la synthèse des stérols, ISS) ou FRAC n° 7 (Succinate Dehydrogenase Inhibitors, SDHI).

Appliquer **TAIFEN** pour la première fois env. 4-5 semaines après la levée sur les variétés sensibles et lors de conditions favorables à une infection d'alternariose. Le prochain traitement contre l'alternariose suivra 10-14 jours plus tard avec de préférence un fongicide à mode d'action différent (par ex. **Amistar**) – suivi d'une application avec **TAIFEN** 2 semaines plus tard. Procéder à une dernière application avec Amistar dans les 10 à 14 jours suivants.

Afin d'éviter le développement de résistances, respecter le nombre d'application maximal avec les fongicides issus des classes strobilurine, SDHI ou des ISS :

- Strobilurine: max. 2x
- SDHI: max. 2x
- Triazole: max. 3x

CAROTTE, CÉLERI-POMME, FENOUIL BULBEUX, PANAIS:

Dosage: 0,6 l/ha

Oïdium de la carotte

Dosage: 1 l/ha

Alternarioses

2 traitements au maximum par culture avec un intervalle d'au moins 7 jours.

Dosage: 2 l/ha

Sclérotinioses

Max.1 traitement par culture.

Utilisation: Au début de l'attaque ou dès l'apparition des premiers symptômes. Délai d'attente 7 jours.

SCORSONÈRE:

Dosage: 0,6 l/ha

Oïdium des astéracées

Dosage: 1 l/ha

Alternarioses

2 traitements au maximum par culture avec un intervalle d'au moins 7 jours.

Utilisation: Au début de l'attaque ou dès l'apparition des premiers symptômes.
Délai d'attente: 7 jours.



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

AUBERGINE, TOMATE, POIVRON:

Dosage: 0,6 l/ha Oïdium des *Solanaceae*
1 l/ha Alternariose

2 traitements au maximum par culture avec un intervalle d'au moins 7 jours. Délai d'attente: 3 jours.
Utilisation: Au début de l'attaque ou dès l'apparition des premiers symptômes. En cas d'utilisation dans une serre, celle-ci doit être aérée soigneusement avant d'y entrer à nouveau.

CUCURBITACÉES (SOUS SERRE) :

Dosage: 0,6 l/ha
Gommoose des Cucurbitacées

Utilisation: Au début de l'attaque ou dès l'apparition des premiers symptômes. 3 traitements au maximum par culture avec un intervalle d'au moins 7 jours. Délai d'attente: 3 jours.

En cas d'utilisation dans une serre, celle-ci doit être aérée soigneusement avant d'y entrer à nouveau.

CUCURBITACÉES:

Dosage: 0,6 l/ha
Oïdium des Cucurbitacées

Utilisation: Au début de l'attaque ou dès l'apparition des premiers symptômes. 3 traitements au maximum par culture avec un intervalle d'au moins 7 jours. Délai d'attente: 3 jours.

En cas d'utilisation dans une serre, celle-ci doit être aérée soigneusement avant d'y entrer à nouveau.

BABY-LEAF (CHENOPODIACEAE),
MÂCHE/RAMPON, ROQUETTE (PLEIN AIR):

Dosage: 2 l/ha
rhizoctone
sclérotiniose

Application: Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes. Délai d'attente: 14 Jours. 1 traitement au maximum par culture et par année.
Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use).

CHOUX (DEVELOPPEMENT DE
L'INFLORESCENCE), CHOUX POMMÉS
(PLEIN AIR):

Dosage: 1 l/ha
alternarioses
taches annulaires du chou

Application: Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes. Délai d'attente: 14 Jours. 2 traitements au maximum par culture et par année. Traitements avec un intervalle d'au moins 7 jours.

OIGNONS EN BOTTE, POIREAU (PLEIN AIR):

Dosage: 1 l/ha
rouille des Allium
taches pourpres ou alternariose
des allium

Application: Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes. Délai d'attente: 14 Jours. 2 traitements au maximum par culture et par année. Traitements avec un intervalle d'au moins 7 jours. Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use).

CHICORÉE WITLOOF (CHICORÉE-ENDIVE)
(PLEIN AIR):

Dosage: 0,6 l/ha
oïdium des astéracées

Application: Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes. Délai d'attente: 7 Jours. 2 traitements au maximum par culture et par année. Traitements avec un intervalle d'au moins 7 jours. Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use).

POIS (PLEIN AIR):

Dosage: 2 l/ha
anthracnose du pois

Application: Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes. Délai d'attente: 7 Jours. 1 traitement au maximum par culture et par année.

POIS NON ECOSSES (PLEIN AIR):

Dosage: 2 l/ha
rouilles du pois
sclérotiniose

Application: Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes. Délai d'attente: 7 Jours. 1 traitement au maximum par culture et par année. Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use).

BETTE, EPINARD, POURPIER COMMUN (PLEIN AIR) :

Dosage: 1 l/ha

maladies fongiques des feuilles

Application: Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes. Délai d'attente: 14 Jours. 2 traitements au maximum par culture et par année. Traitements avec un intervalle d'au moins 7 jours. Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use).

SALADES LACTUCA (PLEIN AIR):

Dosage: 2 l/ha

sclérotiniose

Application: Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes. Délai d'attente: 14 Jours. 1 traitement au maximum par culture et par année.

RADIS DE TOUS LES MOIS, RADIS LONG, RAIFORT, RAVE DE BRASSICA RAPA ET B. NAPUS (PLEIN AIR):

Dosage: 1 l/ha

maladie des taches noires du chou

Application: Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes. Délai d'attente: 7 Jours. 2 traitements au maximum par culture et par année. Traitements avec un intervalle d'au moins 7 jours. Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use).

BETTERAVE À SALADE (PLEIN AIR):

Dosage: 1 l/ha

maladies fongiques des feuilles

Application: Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes. Délai d'attente: 14 Jours. 2 traitements au maximum par culture et par année. Traitements avec un intervalle d'au moins 7 jours. Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use). Pour un usage foliaire (consommation des feuilles).

BETTERAVE À SALADE (PLEIN AIR):

Dosage: 0,6 l/ha

oïdium des betteraves

Application: Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes. Délai d'attente: 7 Jours. 2 traitements au maximum par culture et par année. Traitements avec un intervalle d'au moins 7 jours. Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use).

BETTERAVE À SALADE, TOPINAMBOUR (PLEIN AIR):

Dosage: 2 l/ha

sclérotiniose

Application: Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes. Délai d'attente: 7 Jours. 1 traitement au maximum par culture et par année.

Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use).

FRAISIERS:

Dosage: 0,6 l/ha

Oïdium du fraisier

Le traitement s'effectue à partir du début de l'attaque ou dès l'apparition des premiers symptômes aux stades BBCH 11 à 81. Délai d'attente 1 jour.

SPa 1 : pour éviter le développement de résistance, traitez au maximum 3 fois par culture et par an avec des produits appartenant au groupe de substances actives FRAC n° 3 (DeMethylation Inhibitors, DMI = inhibiteurs de la synthèse des stérols, ISS) ou FRAC n° 7 (Succinate Dehydrogenase Inhibitors, SDHI).

Le dosage mentionné fait référence aux stades «pleine floraison» à «début de la maturation» avec 4 plantes par m² et une bouillie de référence de 1'000 l/ha.

En cas d'utilisation dans une serre, celle-ci doit être aérée soigneusement avant d'y entrer à nouveau.

MISCIBILITE:

TAIFEN est entre autres miscible avec les fongicides: **Huntar, Dominator, Ranman Top, Cymoxanil WG, Metiram WG** et les insecticides **Audienz, Teppeki** et **Aligator**. **TAIFEN** peut également être mélangé avec des engrais foliaire (produits Complezal, produits EPSO, produits Maneltra, produits Stoller).

CONDITIONS DE PROTECTION:

Protection de l'utilisateur:

Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. En cas d'utilisation de



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

TAIFEN sous serre, celle-ci doit être aérée soigneusement avant d'y entrer à nouveau.

Protection de l'environnement:

Aubergine, poivrons, tomates, cucurbitacées:
SPe 3 : pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 6 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive conformément aux instructions du service d'homologation.

MODE D'ACTION:

TAIFEN est une nouvelle combinaison de fongicides basée sur les deux substances actives que sont le Xémium et le difénoconazole. Cette combinaison permet de traiter de manière sûre et durable une grande variété de cultures maraîchères, de pommes de terre et de fraises contre d'importantes maladies fongiques telles que les champignons du mildiou, les champignons pathogènes responsables des taches foliaires et les types de Rhizoctonia, Sclerotinia et Alternaria.

La matière active difénoconazole du groupe des triazoles se répartit par systémie locale. La matière active stoppe l'infection tout en procurant une protection préventive. Le difénoconazole interfère dans la synthèse des stérols du champignon, empêchant la croissance des hyphes fongiques dans les tissus végétaux et par le même biais, l'apparition des symptômes de la maladie. Une excellente action anti-sporulante est observée contre différents champignons pathogènes.

La matière active **Xémium** (fluxapyroxade) est la plus aboutie de la famille des carboxamides (SDHI). Le fluxapyroxade inhibe la germination des spores et réduit la formation de germes, la croissance du mycélium et la sporulation des pathogènes fongiques. Les propriétés physico-chimiques de la substance active permettent d'atteindre rapidement le site actif du champignon pathogène, procurant ainsi une efficacité maximale, même avec une faible quantité de matière active.

Lorsque la pellicule de produit pulvérisé sèche, un dépôt de cristaux se forme, et s'ancre solidement dans la couche cireuse de la plante, assurant une résistance élevée au lessivage, même en cas de fortes intempéries.

La matière active est régulièrement réactivée par l'humidité (rosée, faibles précipitations) ce qui permet un apport de substance active régulier dans les tissus végétaux, garantissant une protection durable et homogène à la surface de la plante. La

matière active se distribue par systémie acropétale dans la plante.

TAIFEN est préconisé notamment pour les applications préventives, bien qu'il permette également de réduire la propagation de la maladie lors des premières infections.

EMBALLAGES: **Bouteille de 1 l**
 Carton de 10 x 1 l
 Bouteille de 5 l
 Carton de 2 x 5 l

DANGER – RISQUE – SÉCURITÉ:

Indications de danger:

GHS07 Attention dangereux
GHS08 Dangereux pour la santé
GHS09 Danger pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement: Attention

Indications relatives aux dangers:

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Mentions de prudence:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
P201 Se procurer les instructions particulières avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P308+P311 EN CAS d'exposition ou de malaise : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P391 Recueillir le produit répandu.
P405 Garder sous clef.



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

P501 Éliminer le contenu/réceptif dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

© Marque enregistrée d'Omya (Suisse) SA